



Syndicat CGT Air France

Le Dôme - Bât.5 - 1^{er} étage - BP 10201 - 95703 Roissy CDG Cedex
Tél. : 01 41 56 04 08 / 01 41 56 04 11 Fax : 01 41 56 04 19
<http://www.cgtairfrance.com> - Courriel : bncgtairfrance@free.fr

N° 32 - Roissy - Juillet 2010

Escales de Province et Orly : Agir avant qu'il ne soit trop tard !

Partout, la situation que vivent les salariés dans les escales est identique. Que ce soit à Nice, à Orly, à Bordeaux, à Montpellier ou à Toulouse, la dégradation des conditions de travail et les projets destructeurs d'emplois forment un cocktail social explosif.

Nous avons malheureusement prévu cette situation depuis plusieurs mois, nous l'avons même dénoncée, que ce soit lors des sessions du Comité Central d'Entreprise ou du Comité d'Etablissement Exploitation.

Nous avons dit et redit que la crise que traversait le transport aérien mondial était conjoncturelle et non structurelle.

On ne peut concevoir en effet une économie mondiale sans transport aérien. Il est donc évident que l'activité va redémarrer.

Il était donc important de s'adapter en période de crise tout en gardant suffisamment de forces vives pour ne pas rater le train de la reprise.

Aujourd'hui, malgré le fait que la reprise s'amorce, les suppressions d'emplois massives nous handicapent lourdement pour un traitement correct de l'activité.

Depuis le début du mois de juillet les arrêts de travail se sont multipliés dans toutes les escales.

Nous avons été reçus le 8 juillet 2010 par la Direction Générale de l'Exploitation qui nous a adressé dans la foulée une lettre contenant deux axes.

- 1) Laisser à chaque chef d'escale le soin de rencontrer les Organisations Syndicales pour convenir des mesures appropriées (paiement systématique des heures supplémentaires, prime de repas non pris et utilisation exceptionnelle de renfort extérieur).

- 2) Proposition de s'inscrire dans une démarche participative à la rentrée dont les modalités ne sont pas encore définies pour donner des perspectives aux salariés des escales.

Malgré quelques efforts obtenus grâce aux différentes mobilisations, la CGT affirme que le compte n'y est pas.

Sur le premier point, le fait de laisser aux différents secteurs le soin de régler les problèmes d'effectifs entraîne une distorsion de traitement entre les escales selon le rapport de force en place.

Nous demandons que ce soit au niveau central que les réponses soient apportées pour qu'un traitement équitable et identique puisse être appliqué à tous les salariés de l'Exploitation.

Nous demandons également que tous les projets destructeurs d'emplois, dont certains sont seulement suspendus, soient purement et simplement abandonnés.

Le règlement de ces deux points est essentiel pour envisager une négociation sereine et constructive sur l'avenir des escales.

Nous avons dévoilé nos revendications à maintes reprises ces derniers mois, la direction les connaît.

La balle est maintenant dans son camp et devant la gravité de la situation, nous appelons l'ensemble des escales de Province et Orly à cesser le travail à compter du vendredi 30 juillet 2010.

Chaque escale décidera localement des modalités d'action. Nous appelons de nos vœux une intersyndicale sur la base des revendications des salariés partout où ce sera possible.

Sans réponse de la direction d'ici là, nous vous appelons à faire de la journée du vendredi 30 juillet, une journée de forte mobilisation pour nos emplois, nos conditions de travail et notre avenir.

Pour la défense de mes droits, pour mes revendications : Je me syndique



NOM : Prénom :

Service : Profession :

Contact téléphonique : Courriel :

Bulletin à renvoyer par courrier service à CGT Air France - Roissy Dôme 5 - 1^{er} étage
ou **syndiquez-vous en ligne sur :**

www.cgtairfrance.com